

VARIÉTÉS.

—La scène se passe en pays étranger. Nous sommes deux dans un wagon : un Anglais et votre serviteur.

—Ces messieurs ne fument pas ? demandent le conducteur en refermant la portière.

Réponse négative de ma part.

—Pourquoi nous faites-vous cette question ? dit l'Anglais.

—Parce que si vous fumiez dans ce wagon, au lieu de fumer dans le compartiment réservé aux fumeurs, vous tomberiez sous le coup de l'article 14.

—Quel est cet article 14 ?

Le conducteur s'éloigne sans répondre.

Jamais on ne vit un homme aussi curieux et aussi intrigué que mon compagnon de voyage. Il me supplia de lui dire en quoi consistait l'article 14, et attendu que je n'en savais pas plus long que lui, il se prit la tête dans les deux mains et poussa des soupirs de cachalot.

Au bout d'un quart d'heure, je l'entendis murmurer :

—Je donnerais deux cents livres sterling pour connaître ce diable d'article 14.

Dix minutes après, il s'écria : " Ah ! quelle idée ! " à l'instar des personnages de comédie.

—Fumez-vous ? me dit-il.

—Jamais le mardi ; c'est un vœu. Et vous ?

—En aucun temps ; l'odeur du tabac me rend horriblement malade. Néanmoins, soyez assez bon pour me donner un cigare et une allumette.

—Pourquoi faire ? dis-je en lui offrant mon étui à cigares.

—Parbleu ! pour fumer. De cette façon, je finirai par faire connaissance avec ce mystérieux article 14, dont la révélation est devenue indispensable à la tranquillité de mon existence.

Bravement il alluma un cigare et courageusement il se mit à fumer, malgré la pâleur livide qui s'étendait sur son visage, malgré les gouttes de sueur qui perlaient sur son front, malgré les perturbations graves qui se produisaient dans son estomac en révolte.

Nous arrivâmes à une station. La tête du conducteur se montra à notre portière, et le dialogue suivant s'engagea entre l'employé et mon compagnon :

—Vous fumez ?

—Oui.

—Alors il faut vous rendre dans le wagon-tabac.

—Et si je me rends à votre invitation, me direz-vous ce qu'est l'article 14 ?

—Non, puisque vous serez alors dans votre droit.

—En ce cas, je reste ici. Il faut absolument que je le connaisse.

—Soit, dit le conducteur, vous allez faire connaissance avec lui. Veuillez descendre.

—Enfin ! soupira l'Anglais.

Un éclair de joie brilla dans son oeil bleu-faïence ; il sortit à la hâte du wagon, et à peine eut-il posé le pied sur la voie que le train se remit en marche, s'engouffrant dans un noir tunnel avec des sifflements aigus.

L'Anglais dut attendre le passage du convoi suivant, et n'arriva à sa destination qu'avec un retard de six heures. Un autre eût crié comme un paon ; pour lui, il se déclara très-satisfait.

—Je suis au comble de mes vœux, me dit-il le soir, en soupant à l'hôtel des *Quatre-Saisons*. Je connais l'article 14. Il est ainsi conçu : " Les voyageurs qui s'obstineront à fumer dans les compartiments autres que celui réservé aux fumeurs seront déposés sur la voie."

* *

—Aux derniers événements du Mexique, de nombreux officiers de l'armée mexicaine, qui portaient ombre au président Juarez, furent entassés dans les casernes de la citadelle de . . . , où le commandant de place leur rendait la vie des plus dures.

Parmi les corvées pénibles aux prisonniers, une surtout donnait lieu à une énergique opposition qui attirait sur les récalcitrants toutes les rigueurs du chef.

A tour de rôle, il fallait aller vider certain baquet, nécessaire dans toute prison, et qui n'est pas précisément un garde-manger.

Un de ces prisonniers—qui avait occupé un grade des plus élevés—vit arriver son tour.

Il manda le commandant et lui tint ce langage :

—Jusqu'au jour du jugement, j'ai le droit de porter mes décorations. C'est demain mon jour de corvée ; je mettrai mes quatre croix, et comme, jusqu'au dépôt, je rencontrerai sur ma route trente-cinq factionnaires, il seront tenus de me présenter les armes.—Réfléchissez !

Le lendemain la corvée était supprimée.

* *

—M. D. . . . a trois filles.

Les deux premières sont frâches et bien tournées, mais la troisième est impossible.

Visage triangulaire,

Nez,—extravagant,

Yeux—de travers,

Bouche— fendue au-delà des oreilles,

Menton—pointu.

Signe particulier : un peu bossue.

—Vous ne placerez jamais celle-là ? lui disait-on.

—Comme les autres, répondit M. D. . . .

—Et quel est le gendre qui consentirait ? . . .

—Je cherche un aveugle.

* *

—Le directeur d'un journal naissait invitait un de nos confrères à lui apporter des articles.

—Volontiers, répondit l'homme de lettres ; mais votre caisse est-elle sérieuse ?

—Elle est si sérieuse, dit le gérant responsable, que les gens qui y ont passé—n'ont pas envie de rire !

On s'abonne au Bureau du Journal, No. 4, Rue St. Vincent maison voisine de la librairie Rolland et Fils.

Prix pour 12 mois \$2.50

" " 6 mois \$1.75

Les abonnements datent du 1er Janvier et du 1er juillet on ne s'abonne pas pour moins de six mois.

Abonnement payable d'avance.

Toutes lettres, correspondances, manuscrits &c. doivent être adressés *franco* à M. le Gérant, au Bureau de l'*Echo*, No. 4, rue St. Vincent.